



**Association francophone
des aînés du
Nouveau-Brunswick**

Pour publication immédiate
Le mardi 12 octobre 2021

Communiqué de presse Bonne nouvelle pour les aînés, mais...

Dieppe – L'Association francophone des aînés du Nouveau-Brunswick (AFANB) considère que le Plan de réforme de la santé de la ministre Dorothy Shepherd contient de bonnes nouvelles pour les aînés du Nouveau-Brunswick, mais il reste à voir comment il sera appliqué.

Trente et un foyers de soins spéciaux vont s'associer au Programme extra-mural pour offrir des services de cliniques améliorées aux personnes âgées à domicile. De plus, des tablettes seront fournies aux foyers de soins spéciaux pour que les résidents puissent communiquer avec leurs familles et briser l'isolement, un problème qui fait partie de leur quotidien depuis le début de la pandémie. Le projet pilote « Foyers de soins sans mûr », qui se déroule actuellement dans quatre foyers de soins de longue durée, va être prolongé et on y ajoutera seize autres foyers afin d'offrir des services de soutien aux aînés de ces communautés.

« Ce sont de bonnes nouvelles, qui vont certainement avoir un effet positif sur les aînés qui en profiteront, ce qui va leur permettre de vivre plus longtemps chez eux », a dit le président de l'AFANB, Marcel Larocque. « Mais il y a encore plusieurs questions sans réponses en ce qui concerne l'étendue et la qualité de ces services. Quels aînés vont profiter de ces changements? Lesquels en seront exclus? Nous avons reçu plusieurs plaintes relativement aux services dans les foyers de soins spéciaux depuis le début de la pandémie. Comment va-t-on résoudre le problème de pénurie de la main-d'œuvre, de la maltraitance envers les aînés, du manque de communication entre les directions de certains foyers et les familles des résidents? »

Le plan « *Stabilisation des soins de santé : Un appel à l'action urgent* » propose d'améliorer l'accès aux soins de santé primaire ainsi que l'accès aux chirurgies. Ce sont de bonnes nouvelles pour la population vieillissante qui a besoin de services de santé, y compris parfois de chirurgies. « Les aînés, qu'ils habitent chez eux ou dans une résidence de soins de longue durée, ont souvent besoin d'accéder rapidement à des soins de santé, y compris à des chirurgies. Nous sommes d'accord qu'il faut prioriser ces services », a souligné M. Larocque.

Dans son mémoire sur la réforme de la santé, l'AFANB, demandait entre autres que les services de santé soient toujours disponibles en français. En vieillissant, il est très important de pouvoir se faire servir dans notre langue maternelle. « Le document ne s'engage pas à offrir des services dans les deux langues officielles. Il ne garantit pas des services en français aux aînés francophones », a précisé Marcel Larocque.

Le mémoire de l'AFANB recommandait aussi que la gestion des régies de santé soit décentralisée pour permettre une plus grande participation citoyenne. On demandait que les communautés participent à la gestion des institutions de santé afin d'améliorer la communication entre ces institutions et les citoyens. Le document de la ministre Shepherd n'en parle pas non plus. Bref, il faudra voir concrètement comment ce plan sera appliqué.

– 30 –

Information :
AFANB :
Tél. : 386-0090